



RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2018-131

PUBLIÉ LE 6 JUIN 2018

## Sommaire

### DDTM13

13-2018-05-31-003 - 20180531 AP prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques Inondation par débordement du Merlançon et de ses principaux affluents sur commune de La Destrousse (3 pages) Page 4

13-2018-05-31-002 - 20180531 AP prescrivant la révision d'un Plan de Prévention par débordement de l'Huveaune et de ses principaux affluents sur la commune d'Auriol (3 pages) Page 8

### DIRECCTE Provence Alpes Côte d'Azur

13-2018-06-06-001 - Arrêté modifiant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département des Bouches du Rhône (2 pages) Page 12

### Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

13-2018-06-05-005 - Arrêté complétant la composition de la Commission Départementale Consultative des Gens de Voyage (1 page) Page 15

13-2018-06-05-008 - Arrête modifiant l'arrêté n°13-2018-05-001 du 18 mai 2018 portant renouvellement de la composition de la commission de surendettement des particuliers des Bouches-du-Rhône (2 pages) Page 17

### Préfecture de police

13-2018-06-06-002 - Arrêté donnant délégation de signature à Mme Magali CHARBONNEAU, secrétaire générale de la préfecture des Bouches du Rhône (3 pages) Page 20

13-2018-06-06-003 - Arrêté donnant délégation de signature à Madame Frédérique CAMILLERI, sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la zone de défense et de sécurité Sud (3 pages) Page 24

### PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

13-2018-06-05-002 - Arrêté portant dissolution de la régie de recettes instituée auprès de la mairie municipale de la commune de Tarascon (12) (3 pages) Page 28



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Unité Départementale des Bouches du Rhône  
DIRECCTE de Provence-Alpes-Côte d'Azur

**ARRETE**  
**modifiant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social**  
**et à la négociation du département des Bouches du Rhône**

Le Directeur Régional Adjoint, Responsable de l'Unité Départementale des Bouches du Rhône  
de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail  
et de l'Emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4 ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 18 avril 2012 portant nomination en qualité de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi chargé des fonctions de responsable de l'Unité départementale des Bouches-du-Rhône de M. Michel Bentounsi pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2012 ;

Vu la décision du directeur de la DIRECCTE de Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 06 février 2018 ayant arrêté la liste des organisations syndicales représentatives au sens des articles L2234-4 et suivants du code du travail ;

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés dans le département ;

Vu l'arrêté n° 13-2018-04-19-003 du 19 avril 2018, publié au Recueil des Actes Administratifs n° 13-2018-097 du 21 avril 2018, fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département des Bouches-du-Rhône ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation, telle que définie par l'arrêté susvisé, est complétée comme suit :

- Au titre de l'U2P :  
Titulaire : Madame Patricia BLANCHET-BHANG  
Suppléant :

.../...

**Article 2** : Le responsable de l'unité départementale des Bouches du Rhône de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département des Bouches du Rhône.

Fait à Marseille le 6 Juin 2018

Le Directeur Régional Adjoint,  
Responsable de l'Unité Départementale  
des Bouches du Rhône,

Michel BENTOUNSI

*Voie de recours :*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Marseille*

*La décision contestée doit être jointe au recours.*